

DECRET N° 2008-095 DU 06 MARS 2008

Portant nomination des Conseillers Techniques
du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-442 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu** le décret n° 2007-437 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 février 2008 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées respectivement Conseillers Techniques du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Il s'agit de :

- Conseiller Technique chargé du Suivi
des Affaires Académiques et
Scientifiques : Monsieur Nazaire PADONOU

Conseiller Technique chargé du Suivi
de la Gestion des Projets et des
financements : Monsieur Frédéric HEDIBLE ADOUCONOU

- Conseiller Technique Juridique : Monsieur Ernest Aïmonnou AHOKPOSSI
- Conseiller Technique à l'Enseignement Supérieur Privé : Monsieur Marius Thomas Dieudonné DAKPOGAN

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 mars 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,

Vicentia BOCO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 MESRS 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 05 JO 1.